

FRANCE-MONDE

15/06/2016

POLITIQUE

Pas de remontée pour Hollande

JEAN-MICHEL FRANÇOIS

En vue du premier tour, Marine Le Pen progresse encore selon l'enquête BVA- Salesforce mais serait battue au second.

Si l'élection présidentielle avait lieu maintenant, son second tour se solderait par la victoire du candidat Les Républicains, quel qu'il soit, devant la présidente du FN Marine Le Pen. Alain Juppé réaliserait le meilleur score (70 %) et Nicolas Sarkozy le moins bon (61 %), Bruno Le Maire se situant à 63 % et François Fillon à 65 %. Mais au-delà de ces chiffres issus de l'enquête BVA-Salesforce réalisée pour Orange et la presse quotidienne régionale, dont notre journal, il convient de relever la progression de chacun d'eux par rapport au précédent sondage de la mi-mai dernier. Alain Juppé et François Fillon restent au même niveau alors que Bruno Le Maire et Nicolas Sarkozy progressent tous les deux de cinq points.

MÉLENCHON MONTE

On le constate, la gauche est toujours absente des projections du second tour. Pourtant, plusieurs évolutions sont à mettre en évidence à propos du premier tour. Dans cette période d'inquiétudes multiples et de revendications sociales toujours fortes, la première tient à la progression de Jean-Luc Mélenchon, leader du Parti de gauche. Dans les quatre hypothèses retenues pour le premier tour, il gagne systématiquement 2 points pour atteindre des scores situés désormais à 14 % ou 15 %.

Au premier tour de la présidentielle de 2012, il avait totalisé 11,10 % des suffrages exprimés au terme d'une campagne alors qualifiée de stratégique. Conséquence de la percée de l'ancien ministre de François Mitterrand, le niveau des intentions de votes à l'égard de François Hollande baisse trois fois sur quatre

! Du coup, le président de la République fait au mieux jeu égal avec Jean-Luc Mélenchon, sinon se fait distancer par lui d'un point. On verra au prochain sondage si cette tendance décliniste pour le chef de l'État se confirme.

MARINE LE PEN ENGRANGE AUSSI

Une seule autre candidate n'enregistre, comme Mélenchon, que des progressions, d'un à deux points. Il s'agit bien sûr de Marine Le Pen qui arrive en tête trois fois sur quatre. Devant Nicolas Sarkozy avec sept points d'écart, Bruno Le Maire ou François Fillon (dix points). Seul Alain Juppé est en mesure de reléguer la présidente du FN au 2^e plan, avec 10 % d'avance. On notera toutefois que le maire de Bordeaux accuse une baisse de deux points par rapport à la précédente analyse. L'enquête pose comme postulat que François Bayrou ne se présentera pas face à Alain Juppé, mais le fera avec les trois autres candidats LR. Or, les intentions traduisent une baisse du centriste dans les trois cas retenus. Il obtient son meilleur pourcentage (13 %, le même que François Hollande) face à Nicolas Sarkozy, tout en perdant un demi-point. Il ne se situe plus qu'à 12 % contre Bruno Le Maire et François Fillon, en perdant respectivement 4 % et 2 %.

Du côté des candidats crédités d'un score à un seul chiffre, la montée la plus nette incombe à Nathalie Artaud (Lutte ouvrière) qui, malgré un gain maximum de 1,5 pt, ne dépasse pas les 2 % d'intentions de vote. C'est dire qu'elle part de loin. Mais cela lui permet de doubler Philippe Poutou (NPA) qui stagne ou régresse selon les cas de figure.

Quant à Cécile Duflot (EELV), qui ne s'est toujours pas présentée mais qui a annoncé son soutien à Nicolas Hulot si celui-ci s'engage, elle est sur une pente descendante pour se maintenir entre 2 % et 3 %. Enfin, Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France), en dépit de nombreux déplacements à travers le pays, reste bloqué entre 5 % et 6 %.

NKM, LA PLUS MODERNE

L'institut BVA a profité de ce sondage pour poser d'autres questions, particulièrement sur l'image des candidats LR auxquels a été ajoutée Nathalie Kosciusko-Morizet. Les Français la jugent la plus moderne (40 %), les sympathisants de droite aussi mais l'associent à égalité avec Bruno Le Maire (63 %), alors que les sympathisants des Républicains mettent en tête et au même niveau Nicolas Sarkozy et Bruno Le Maire (67 %).

Enquête par internet du 10 au 12 juin sur un échantillon de 910 personnes inscrites sur les listes électorales, issues d'un échantillon représentatif de 1 001 Français âgés de 18 ans et plus.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)